



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du Conseil municipal tenue le lundi
19 janvier 2026 à 19h30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de André Thériault,

SONT PRÉSENTS :

André Thériault maire
Sylvain Cormier conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2
Yanick Thériault conseiller siège n° 3
Tressy St-Pierre Scherrer conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5
Rock Boudreau conseiller siège n° 6

ABSENCE(S) :

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Olivier Lacelle
Laura Mansbridge

INSCRIPTION DES PRÉSENCES

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION N° 2026-0014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire l'adoption tel que déposé.

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé, étant entendu que le
point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 2026-0015 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISION BUDGÉTAIRES 2026

Suite à la présentation des prévisions budgétaires,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu



Séance extraordinaire du budget du 19 janvier 2026

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre pour l'année financière 2026 sont adoptées par le conseil municipal, le tout tel que présenté.

**RÉSOLUTION N° 2026-0016
PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES
ANNÉES 2026- 2027 ET 2028**

Suite à la présentation du plan triennal d'immobilisations pour les années 2026- 2027 et 2028 par la directrice générale adjointe Laura Mansbridge,

Il est proposé par le conseiller Rock Boudreau
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu

Que le plan triennal d'immobilisations pour les années 2026- 2027 et 2028 de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre est adopté par le Conseil municipal, le tout tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public.

**RÉSOLUTION N° 2026-0017
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Tressy St-Pierre Scherrer
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19h54.

Havre-Saint-Pierre, le 26 janvier 2026

André Thériault

Olivier Lacelle